

## Texte intégral du Rapport de l'ONU qui provoque l'ire de Bujumbura

@rib News, 01/03/2017 &ndash; Source Nations Unies - Conseil de sécurité Rapport du Secrétaire général sur le Burundi Nations Unies S/2017/165I. Introduction 1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2303 (2016) dans laquelle le Conseil de sécurité m&rsquo;a demandé de lui faire rapport sur la situation au Burundi tous les trois mois, y compris sur tout fait public d&rsquo;incitation à la haine et à la violence, ainsi que sur les mesures prises aux fins du déploiement de la composante de police des Nations Unies et sur les modifications à apporter éventuellement à la composante de police des Nations Unies visée aux paragraphes 13 et 14 de la résolution.

Le 8 novembre 2016, mon Conseiller spécial a présenté au Conseil un exposé sur la situation au Burundi. Le présent rapport porte sur la période écoulée depuis l&rsquo;adoption de la résolution 2303 (2016) le 29 juillet 2016 et fait le point sur l&rsquo;état d&rsquo;avancement de son application ainsi que sur les mesures prises par mon Conseiller spécial et le système des Nations Unies à cet égard. Lire l&rsquo;intégralité du Rapport

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});